

Compte rendu du Conseil Municipal du 18 avril 2014

Etaient présents sous la présidence de Jean-Claude BILLOT, tous les conseillers :
Yasmine BETHOUART, Christian CLAIRE, Annie EVRARD, Marius GOURGUECHON,
Bérénice JOLIBOIS, Laurence LEGRAND, Jean MARTIN, Jean-Marie VAILLANT.

à l'exception de :

- M. Nicolas TREILHOU qui a donné pouvoir à M. Jean MARTIN,
- Absent excusé : Frédéric LEBEAU.

Madame Bérénice JOLIBOIS a été élu secrétaire de séance.

Après présentation par Monsieur le Maire, des procès-verbal du conseil municipal qui ont eu lieu le 5 et 28 mars 2014, le conseil les approuve à l'unanimité.

A la demande de M. le Maire, il est décidé à l'unanimité des présents de rajouter à l'ordre du jour :

- Désignation de délégués supplémentaires pour la CAO
- Réduction du nombre de délégué au syndicat de voirie
- Opération voisins vigilants
- Opération caméra de surveillance

Délibération I: Vote de la fiscalité directe 2014

M. le Maire présente les différents chiffres de la fiscalité avec les chiffres attendus de 80 096 + exonération soit au total 185 774€ (produit fiscal attendu au compte 73111).

Il propose de ne pas augmenter les taux et de maintenir les taux de 2013 sur 2014, soit :

- Taxe d'habitation : 14,17 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38,51 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 64,55 %.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération II: Vote du budget primitif 2014 de la commune

M. le Maire présente le budget de « la Commune » au chapitre et par imputation dont les chiffres globaux se décomposent comme suit :

- Montant des recettes en fonctionnement : 355 110 €
- Montant des dépenses en fonctionnement : 355 110 €
- Montant des recettes en investissement : 102 228 €
- Montant des dépenses en investissement : 102 228 €

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération III: Vote du budget primitif 2014 du service des eaux

M. le Maire présente le budget du « service des eaux » au chapitre et par imputation dont les chiffres globaux se décomposent comme suit :

- Montant des recettes d'exploitation : 59 334 €
- Montant des dépenses d'exploitation: 59 934 €
- Montant des recettes en investissement : 51 283 €

- Montant des dépenses en investissement : 51 283 €

Monsieur Billot propose de maintenir les tarifs d'eau 2013 pour 2014.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération IV: Vote du budget primitif 2014 du lotissement Robert Vanneste

M. le Maire présente le budget de stock du « lotissement Robert Vanneste » au chapitre et par imputation dont les chiffres globaux se décomposent comme suit :

- Montant des recettes en fonctionnement :	476 033 €
- Montant des dépenses en fonctionnement :	476 033 €
- Montant des recettes en investissement :	299 977 €
- Montant des dépenses en investissement :	299 977 €

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération V: Validation du rapport d'activités 2012 du Syndicat Mixte du Pays du Grand Amiénois

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités de 2012 du Syndicat Mixte du Pays du Grand Amiénois et propose de le valider.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération VI: Validation du rapport d'activités annuel 2013 et du bilan d'activités 2008-2013 de TRINOVAL

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités de 2012 et du bilan d'activités 2008-2013 de Trinoval et propose de les valider.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération VII: Validation des travaux de continuité piétonne le long de la RD 211

Monsieur le Maire expose le projet de travaux de la RD 211 en cours.

Il explique qu'un rapport du département reprend la constitution du dossier : 3 ralentisseurs et réduction à 30 km/h et demande d'avoir une réflexion d'ensemble sur la sécurité et notamment de revoir l'utilisation du stationnement et les trottoirs pour une meilleure circulation des piétons.

M. Billot explique qu'il est nécessaire d'avoir une continuité piétonne sur le CD 211 : arrêt de bus au monument aux morts, et à l'entrée au niveau du talus.

Il a demandé un devis au SIVU de voirie le coût pour aménager ces deux bandes manquantes.

Compte tenu de la procédure du Code des marchés publics, il sera nécessaire de faire un dossier de consultations des entreprises.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération VIII : Demande de subvention amendes de police pour la mise en place d'un feu tricolore au niveau de l'école sur la RD 211

Monsieur le Maire explique que les travaux de mise en place d'un feu tricolore représenteront environ 20 000 à 25 000 € (Attente devis Dauphin).

Propose de lancer la demande de subvention sur un prix de travaux maximum (environ 25 000 € ou 30 000 € selon le prix estimatif qui nous sera donné) pour obtenir les 30 % de financement.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération IX : Signature de la convention 2014 avec les petits bouts de choux

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, la nécessité de faire signer avec les associations percevant une subvention communale, la convention relative à l'utilisation des locaux communaux et propose au conseil de l'autoriser à signer cette convention.

M. Billot précise qu'il a discuté avec M. Gondre concernant le financement, et qu'une réflexion est à mettre en place en ce qui concerne le coût journée pour une présentation du projet du centre devant les différents élus.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération X : Désignation au Comité Nationale d'Action Sociale des délégués locaux (élus et agents) pour le mandat 2014 à 2020 et validation de la charte d'action sociale

Monsieur le Maire explique que dans l'ancienne mandature Mme Legrand et Mme Duponteur, avaient été désignés respectivement délégué élus et délégué agents du CNAS.

Ont été désignés :

- Mme LEGRAND Laurence (élus)
- Mme RUA Fatima (agents)

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XI : Convention avec GrDF concernant l'installation et l'hébergement de télérelevé en hauteur

Monsieur le Maire présente la convention pour 20 ans, avec un reversement à la commune de 50 € HT pour l'équipement installé.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XII : Désignation d'un délégué supplémentaire pour la FDE 80

Monsieur le Maire explique qu'il a reçu un courrier demandant la désignation de deux délégués titulaires et deux suppléants.

Lors de la réunion d'installation, il a été désigné 3 délégués : Nicolas TREILHOU, Jean-Marie VAILLANT et Marius GOURGUECHON.

Il convient d'élire un délégué suppléant en supplément.

A été désigné à l'unanimité :

- Jean MARTIN AHJADO

Délibération XIII : Attribution de l'indemnité de conseil au receveur

Monsieur le Maire explique qu'il est d'usage de demander le concours du receveur pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et d'accorder une indemnité de conseil définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983.

Cette indemnité sera calculée sur les bases définies à cet article et sera attribuée à Mme HABARE Martine, receveur municipal.

Il lui sera accordé également l'indemnité de confession des documents budgétaires pour un montant de 100% du barème.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XIV : Autorisation permanente de poursuites au receveur

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'autoriser Mme HABARE à recourir, envers les redevables défaillants, aux oppositions à tiers détenteur net aux différentes procédures civiles d'exécution, sans solliciter l'autorisation préalable de la commune pour tous les titres et tous les budgets de la collectivité.

Cette autorisation sera valable pendant toute la durée du mandat actuel.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XV : Désignation de délégués supplémentaires pour la Commission d'Appels d'Offres

Monsieur le Maire précise que conformément à l'article 279 du Code des marchés publics, la Commission d'Appels d'Offres est composée du Maire ou de son représentant et de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Lors de la réunion d'installation du 28/03/2014, il a été désigné 4 membres, il convient de désigner 2 membres supplémentaires.

Ont été désigné :

- Jean MARTIN AHJADO
- Bérénice JOLIBOIS

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XVI : Réduction du nombre de délégué au syndicat de voirie

Monsieur le Maire explique que lors de la réunion d'installation, il a été désigné un membre titulaire et deux suppléants cependant dans les statuts il est prévu un membre titulaire et un membre suppléant.

Il convient donc de retirer un membre suppléant de modifier la délibération en conséquence.

A été désigné :

- membre titulaire : Jean-Claude BILLOT

- membre suppléant : Marius GOURGUECHON

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XVII : Opération voisins vigilants et caméra de surveillance

Monsieur le Maire et M. Claire présentent l'opération voisins vigilants.

Pour renforcer cette opération, il est prévu de mettre en place une caméra de surveillance.
Entrée du village « village voisins vigilants et caméra de surveillance » effet dissuasif

Délibération pour demander la démarche voisins vigilants.

Voté à l'unanimité des présents.

Informations et questions diverses :

- Statistiques de l'évolution de la délinquance
- Aide complémentaire de la FDE 80 dans le cadre du FREME (reversement de 70 €)
- Renouvellement des couches de surface, programme 2014 SIVU Picquigny

Priorisation au niveau des rues à faire, à voir en commission bâtiment

1 Hector Prouille

2 Frères Thibaut

3 Rue du 21ème RI (rue derrière le château)

- Fonds de concours apportés par la FDE80
- Communauté de Commune Ouest Amiens a retenu la société SOREPA pour l'élaboration du PLUI
- Mise en place d'un marché aux producteurs locaux

Démarche aidée par Mme LOBBE à la Chambre d'Agriculture

- **Rapports des commissions**

- Commission Plan Communal de Sauvegarde et sécurité

5 sujets :

- Sécurisation école
- Réactualisation PCS : adoption du plan du PCS
- Opération voisins vigilants

Mise en place de la sécurité du village et la circulation : réflexion globale à mettre en place, et vidéo surveillance.

- Réunion SISCO de Pissy (cf CR)

et conseil de classe 14 juin fête des écoles à Briquemessnil

-Commission Environnement

Démarche déchets verts : différents rendez-vous avec des prestataires (proposition benne ou ramassage à domicile pour environ 10 € par mois pour 5 poubelles tous les 15 jours)

Réflexion en cours et imprimé en cours pour quantifier la demande.

Séance levée à 23h20.

Prochaine réunion de conseil municipal sur convocation en mai 2014.